

COMMUNIQUÉ  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## **Parachèvement de l'autoroute 30 en partenariat public-privé : Un candidat retenu**

**Montréal, le 19 juin 2008** – Les gouvernements du Canada et du Québec annoncent la sélection de Nouvelle Autoroute 30, S.E.N.C., en vue de la conclusion d'une entente de partenariat d'une durée de 35 ans pour la conception, la construction, le financement, l'exploitation, l'entretien et la réhabilitation du parachèvement de l'autoroute 30.

Nouvelle Autoroute 30, S.E.N.C., est composé des entreprises suivantes :

- Acciona Concessions Canada Inc.
- Iridium Concessions Canada Inc.
- Acciona Infrastructures Canada Inc.
- Dragados Canada Inc.
- S.I.C.E.
- Arup Canada Inc.
- Construction DJL Inc.
- Verreault Inc.

Ces entreprises œuvrent déjà dans d'importants projets d'infrastructures routières.

« Une fois de plus, le partenariat des gouvernements du Canada et du Québec pour le parachèvement de la partie Ouest de l'autoroute 30 donne des résultats concrets », a déclaré le ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, l'honorable Lawrence Cannon. « Ce projet, qui réduira la congestion routière en offrant une voie de contournement de l'île de Montréal, est une priorité du gouvernement du Canada. Puisqu'il s'agit d'un partenariat public-privé majeur, il assure aussi aux Canadiens que leurs dollars sont bien investis ».

La ministre des Transports du Québec et ministre responsable de la région de la Mauricie, M<sup>me</sup> Julie Boulet, a tenu à rappeler « que cette nouvelle infrastructure va générer 18 900 emplois directs et indirects pour la durée des travaux de construction. Cette infrastructure apportera une contribution significative à l'économie québécoise, en plus de permettre le contournement de l'île de Montréal de façon fluide et sécuritaire. L'annonce du consortium retenu constitue un pas de plus dans la réalisation de ce projet important pour la grande région métropolitaine ».

De son côté, la ministre des Finances et présidente du Conseil du trésor, M<sup>me</sup> Monique Jérôme-Forget, a souligné les avantages de la formule du partenariat public-privé pour ce projet d'envergure : « La réalisation de ce projet en PPP, nous assurera que les travaux seront faits dans les délais prévus sans

possibilité de dépassement de coûts. Ce mode de réalisation permettra aux Québécois de réaliser des économies ; c'est une formule qui a fait ses preuves quant à la rigueur du processus, au respect des échéanciers et aux économies qu'elle génère ».

Le ministre du Revenu, leader parlementaire du gouvernement et ministre responsable de la région de la Montérégie, M. Jean-Marc Fournier estime pour sa part qu'une étape cruciale vient d'être franchie dans la mise en œuvre de ce chantier majeur. « Nous sommes tous impatients de voir enfin se réaliser ce grand projet dont la région de Montréal et la Montérégie ont été privées trop longtemps. Le parachèvement de la 30 aura un impact majeur et bénéfique sur l'ensemble du fonctionnement du réseau autoroutier. Le commerce avec nos partenaires de l'Ontario et des États-Unis s'en trouvera stimulé tout autant que le développement de projets économiques structurants pour la Montérégie ».

La signature de l'entente de partenariat est prévue pour septembre 2008. D'ici là, le ministère des Transports du Québec et le candidat sélectionné procéderont à la finalisation de la transaction financière.

Selon l'échéancier prévu, la mise en service aura lieu en 2012.

### **L'entretien de tronçons complémentaires confiés au partenaire privé**

L'entretien, l'exploitation et la réhabilitation d'environ 32 km supplémentaires de l'autoroute 30, construits en mode conventionnel, seront de plus confiés au partenaire privé pour la même période, soit environ 35 ans.

Rappelons que le parachèvement de l'autoroute 30 vise à doter la région métropolitaine d'une voie de contournement par le sud. La partie Ouest (42 km) s'étend de Vaudreuil-Dorion à Châteauguay et comprend une section autoroutière vers Salaberry-de-Valleyfield. La partie Est (13 km), au sud de Candiac, Delson et Saint-Constant, est actuellement réalisée en mode conventionnel par le ministère des Transports du Québec.